

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1382>

Grève générale reconductible à partir du mardi 14 décembre 2010 : Appel des organisations membres de l'Intersyndicale de l'Education

Date de parution : 13 décembre 2010 - Dossier spécial LKP - Secteurs mobilisés -

Date de mise en ligne : lundi 13 décembre 2010

Mis à jour le : lundi 13 décembre 2010

UGTG.org

PERSONNELS DE L'EDUCATION

TOUS EN GREVE

Mardi 14 décembre 2010

Après une mobilisation puissante, massive et exemplaire de 44 jours, dont on parle encore dans le monde entier, la plupart des accords signés avec le LKP, dans le protocole du 4 mars 2009 par l'Etat, la Région, le Conseil Général, est foulé au pied par ces derniers. Plus d'une fois la population a dû descendre à nouveau dans les rues afin de réclamer l'application de ces différents accords et dénoncer le mépris dont ont fait preuve à son égard le gouvernement, le grand patronat et les responsables politiques.

Malgré les différents courriers qui leur ont été adressés demandant la reprise des négociations et la réunion du Comité de Suivi du protocole, le préfet et les présidents des deux assemblées refusent toute discussion avec le LKP et ont entrepris une campagne de dénigrement et de déstabilisation de ce vaste mouvement social et populaire. Par voix de presse ils prétendent avoir tenu leurs engagements et tentent en vain de diviser le LKP en se disant prêts à rencontrer uniquement les organisations syndicales. Par ce comportement ils entendent enlever au LKP toute son autorité et sa légitimité qui lui ont été accordées par le peuple.

Dans les entreprises, les accords, quand ils sont appliqués, sont dénaturets. C'est le cas de l'Accord Bino que certains patrons appliquent à leur manière. Le prix de l'essence fixé, en toute opacité, ne cesse d'augmenter sans aucune base légale. Les articles de première nécessité dont on avait obtenu une baisse des prix ont disparu des étagères, alors que le prix des autres marchandises augmente allégrement sans aucun contrôle, sans percution de la baisse de l'Octroi de Mer. Les problèmes concernant le chlordane, les terres agricoles, la pêche, le plan de formation pour les jeunes... nous ont connu aucune avancée.

Les personnels de l'Education, eux aussi victimes de la profitation, se sont massivement mobilisés à ces différentes occasions, afin d'exiger le respect et l'application du protocole d'accords signé entre l'administration rectorale et l'intersyndicale de l'Education le 2 mars 2009.

Comme dans les autres secteurs, l'administration rectorale fait la sourde oreille à certaines de nos revendications ou se déclare satisfaite d'avoir honoré ses engagements. Certaines avancées déjà acquises à l'issue de notre longue lutte de 2009, sont maintenant reniées.

Les droits des personnels sont bafoués :

[-] les personnels non titulaires sont maltraités et bon nombre d'entre eux sont maintenus au chômage alors qu'ils ont droit à un CDI,

[-] la mise en place d'une grille indiciaire pour les suppléants du privé, actée dans le protocole du 4 mars, a été refusée

[-] reprendre l'attaché des autres Mutuelles pour assurer la coordination et veiller à une mise à jour régulière des dossiers pour le privé est refusé sans motif

[-] l'arbitraire et le mépris régissent en matière en lieu et place du dialogue social.

Personnels enseignants, administratifs, titulaires et non titulaires, même combat. L'heure est à la mobilisation :

POUR DIRE NON :

[-] Aux attaques contre les avancées obtenues par de longues luttes.

[-] A la politique arbitraire et autoritaire menée par le rectorat.

[-] Aux fermetures de classes et suppressions de postes enseignants et administratifs.

[-] A l'absence d'une prise en charge effective et conséquente des élèves en difficulté scolaire.

[-] A une gestion désastreuse et irrespectueuse des personnels non titulaires de l'académie de Guadeloupe.

[-] A la formation au rabais des nouveaux enseignants.

[-] A l'application aveugle des réformes qui mettent en péril l'avenir de nos élèves.

POUR EXIGER :

[-] L'instauration d'un vrai dialogue social dans l'Académie de Guadeloupe.

[-] Le respect et l'application des mesures arrêtées dans les protocoles d'accord signés entre l'intersyndicale et l'administration rectorale.

[-] L'application des droits des personnels non titulaires et l'élaboration d'un véritable plan d'intégration.

[-] Une prise en charge efficace des élèves en difficulté.

**MARDI 14 DECEMBRE A 9 HEURES :
RASSEMBLEMENT DEVANT LE PALAIS DE LA MUTUALITE**

MOBILISONS-NOUS CONTRE TOUTES LES PWOFITASYON

Pointe-à-Pitre le 11/12/2010

